

La CLE du SAGE Rance Frémur Baie de Baussaie	
TEXTES INSTITUTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Arrêté préfectoral du 3 novembre 1986 fixant le périmètre du SAGE Rance – Frémur – Baie de Baussaie. ▶ 12 avril 1999 : constitution de la Commission locale de l'eau composée de représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, des usagers, de l'Etat et des établissements publics.
REPRESENTANTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ à la Commission permanente : Joël Le Bourdellès (titulaire) Erb Noël Gobin (suppléant) Erb Annie Blanquaert (titulaire) Bretagne Vivante-Sepnb Jean-Roger Chasles (suppléant) Bretagne Vivante-Sepnb Michel Dufour (titulaire) Ufc-Que Choisir Annick Gervais (suppléante) Ufc-Que Choisir ▶ aux 2 Commissions géographiques : Frémur et Rance.
DUREE DU MANDAT	▶ 6 ans.
DATE DE DERNIERE DESIGNATION	24 novembre 2005.